

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2023 - (N° 273)

AMENDEMENT

N ° II-CF1186

présenté par

Mme Dupont, M. Belhaddad, M. Bordat, Mme Chassaniol, Mme Clapot, Mme Decodts,
Mme Delpech, Mme Errante, M. Ghomi, Mme Moutchou, M. Pacquot, Mme Pompili, Mme Rilhac
et Mme Violland

ARTICLE 27

ÉTAT B

Mission « Cohésion des territoires »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.